

5 – Point sur le balisage

Marie Soler demande à ce que les baliseurs puissent bénéficier d'une formation aux premiers secours.

Daniel propose que l'on vote un quota de formation ; 5 personnes pourraient être concernées, animateurs, futurs animateurs et/ou bénévoles. Ceci avait été décidé et voté lors de précédents conseils d'administration, et évoqué lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2022. Re-voté à l'unanimité.

Suite à un différent, le conseil d'administration prend acte de la démission de Marie Soler à ses différentes fonctions. Courrier de sa part remis en main propre à notre président au cours de ce conseil d'administration.

6 – Nomination et confirmation

Référent balisage : Françoise Lemarié et René Conesa

Référent Tourisme : Françoise Lemarié

Référent Territorial : Jean Luc Sautier (en contact avec le PNR, la mairie de Font-Romeu, le VTT)

7 – Préparation de l'AG

Ordre du jour de l'assemblée générale, avec répartition des tâches.

8 – Renouvellement des membres du CA

Nous évoquons la possibilité pour chacun d'entre nous, de passer le relais à de nouveaux bénévoles pour la prochaine assemblée générale 2024.

9 - Questions diverses

- Françoise Lemarié propose des tarifs pour faire imprimer des tee-shirts : 6.67 € pièce pour 3 couleurs en prix d'achat. Voir Agnès Gauthier pour sa proposition de logo.
- Demander à l'occasion d'une réunion du comité, la prise en charge des frais des baliseurs, lorsqu'ils sont convoqués par le comité départemental pour une réunion à Perpignan.
- Voir sur le guide des clubs ce qu'il est proposé pour un forfait « famille », dans le cas où les randonnées journée du samedi intéresseraient des familles.
- Séjours : il est prévu par Françoise Lemarié un séjour dans les volcans d'Auvergne.
- Augmentation de la cotisation : ce sujet sera soumis au vote lors de l'assemblée générale.